

# Télétravail et nouvelles formes de travail

## E-Learning

(1/1)

### INFORMATIONS

#### DURÉE

20 minutes (Accessible pendant 6 mois)

#### PRIX

1 à 9 pers : 60 € HT / pers  
10 à 29 pers : 50 € HT / pers  
30 à 49 pers : 40 € HT / pers  
50 à 99 pers : 30 € HT / pers  
100 à 149 pers : 25 € HT / pers  
150 à 499 pers : 20 € HT / pers  
+ de 500 pers : 15 € HT / pers

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

#### PRIX DU MODULE

6 700 € HT

#### CONCEPTEUR

Expert KPMG

#### LANGUE(S) DISPONIBLE(S)

Français

#### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

#### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

#### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta – CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

### CONTENU

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants, DAF
- RH, RRH, DRH
- Manager

#### PRÉREQUIS

- Aucun

#### OBJECTIFS

- Conduire les principales nouvelles manières de travailler, tant avec vos équipes qu'avec des personnes extérieures à l'entreprise
- Identifier les enjeux juridiques de ces situations
- Bien préparer vos pratiques afin d'y faire face
- Tirer avantage des opportunités offertes par ces nouvelles formes de travail
- En faire un facteur d'attractivité et de fidélisation

#### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Accompagnement personnalisé par les experts via la plateforme d'apprentissage
- Fiche de synthèse téléchargeable pour retenir l'essentiel
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

### PROGRAMME

#### INTRODUCTION

Assurer la bonne utilisation des nouvelles opportunités et innovations découlant des dernières évolutions sur les manières de travailler tant avec vos équipes qu'avec des personnes extérieures à l'entreprise.

#### AVOIR LES BONS RÉFLEXES AVEC NOS COLLARATEURS INTERNES

- Panorama des nouvelles manières de travailler au sein d'une entreprise
- Focus sur le télétravail
- Responsabilités de l'employeur
- Quels droits pour les salariés ?

#### AVOIR LES BONS RÉFLEXES AVEC NOS COLLARATEURS EXTERNES

- Qui sont ces nouveaux acteurs ?
- Pièges à éviter
- Quels sont les risques ?
- Focus sur les plateformes numériques

#### QUIZ DE CONNAISSANCES

- Evaluation des acquis avec un questionnaire à choix multiples

